

Le Président**Messieurs les Présidents de :**

- L'AIOCC
- L'AIGCP
- Le CPA

Mesdames et Messieurs :

- Les coureurs
- Les organisateurs
- Les équipes UCI (y compris les propriétaires)
- Les Fédérations Nationales

Envoyée par courriel uniquement

Aigle, le 16 février 2026

Réf. : Présidence

Réforme du Cyclisme Professionnel

Mesdames, Messieurs,

Le cyclisme sur route est un sport formidable et une passion partagée qui, depuis près de 150 ans, réunit des foules immenses le long des routes, venues admirer les exploits de coureurs extraordinaires dont le courage force notre admiration.

Son enracinement dans le temps, le dépassement de soi des athlètes, la beauté des paysages qu'il nous fait découvrir et l'incertitude du résultat constituent depuis toujours les fondements de son succès.

Au cours des dernières années, le cyclisme féminin a connu un essor considérable grâce aux efforts concertés de l'Union Cycliste Internationale (UCI) et de ses parties prenantes. Cette dynamique a permis une structuration accrue du cyclisme professionnel féminin et une croissance rapide des droits commerciaux, illustrées par des audiences exceptionnelles sur certaines épreuves.

Par ailleurs, la volonté de l'UCI de renforcer l'internationalisation de notre sport s'est traduite par la création de nouvelles épreuves UCI WorldTour et UCI Women's WorldTour sur quatre continents, et par l'organisation, pour la première fois de l'histoire, des Championnats du Monde Route UCI en Afrique, à Kigali, au Rwanda. Toutes ces initiatives, à l'image également d'une épreuve récemment lancée en Inde, représentent autant d'opportunités pour le développement du cyclisme, que ce soit sur le plan sportif ou commercial.

Dans le même temps, les salaires des coureurs ont connu une progression significative, également observée au niveau des budgets des équipes, avec un accroissement notable de l'écart entre ces dernières. En parallèle, les charges supportées par les organisateurs, notamment pour la sécurité, ont significativement

augmenté. Si certains ont pu compenser ces hausses par une augmentation des revenus liés aux droits commerciaux, d'autres ont dû compter sur une augmentation des contributions des pouvoirs publics.

Alors que nous avions réussi, au début de ma présidence, à collaborer sur des réformes règlementaires qui ont permis de clarifier la structure de notre sport et d'améliorer sa lisibilité, nous ne sommes pas parvenus à faire de même sur le volet économique qui devait accompagner ces mesures.

Pendant ce temps, différentes réflexions sur l'avenir de notre sport ont été menées, et certaines parties prenantes ont pris des initiatives visant à réformer le cyclisme sur route professionnel. Celles-ci ont soit été abandonnées après quelques années, ou n'ont pas abouti. Le manque de concertation préalable et l'absence de consensus sur les modèles proposés ont très certainement contribué à ces échecs. De tels projets exigent en effet une concertation approfondie de l'ensemble des parties prenantes du cyclisme et, surtout, doivent s'inscrire sous l'égide de l'UCI.

C'est dans ce contexte que, lors de la dernière réunion du Comité Directeur de l'UCI qui s'est tenue le 30 janvier dernier, j'ai proposé de relancer ce dossier sous la conduite de l'UCI. Cette proposition a été approuvée à l'unanimité.

Afin de mettre en œuvre cette décision, il a été décidé de lancer une consultation des parties prenantes constituées – AIOCC, AIGCP, CPA – ainsi que de chaque partie prenante individuellement pour celles qui le souhaiteraient, afin de recueillir vos analyses et propositions en vue d'améliorer le modèle d'organisation du cyclisme sur route professionnel masculin et féminin.

Le cyclisme est un géant populaire. Cependant, sa médiatisation et les revenus qu'il génère ne sont pas à la hauteur de sa popularité. Il existe un potentiel d'amélioration important. Nous sommes convaincus que ce potentiel ne pourra être exploité qu'avec une concertation de l'ensemble des acteurs et l'établissement d'une structure établie de manière consensuelle, basée sur un équilibre entre les forces historiques de notre sport et une approche adaptée aux défis futurs.

À ce titre, je serais heureux de recevoir votre contribution sur votre vision, particulièrement sur les thématiques suivantes :

1. Calendrier et participation

- a. Format des compétitions
- b. Calendrier des épreuves
- c. Organisation de la pyramide des courses et des équipes
- d. Règles de participation (équipes et coureurs)
- e. Internationalisation du cyclisme
- f. Obligations en matière de développement

2. Modèle économique

- a. Gestion des droits commerciaux (médias et sponsoring)
- b. Création de nouveau droits commerciaux et partage de la valeur créée
- c. Solidarité entre les niveaux
- d. Règles financières (organisateurs, équipes, coureurs)
- e. Règles sur les transferts des coureurs

3. Engagement des fans

- a. Plateforme digitale
- b. Promotion
- c. Réalisation TV
- d. Intégration de l'intelligence artificielle et des nouvelles technologies

4. Sécurité

- a. Parcours
- b. Comportements (pilotes, coureurs, spectateurs)
- c. Matériel
- d. Nouvelles technologies (suivi GPS, communication en course)

5. Crédibilité du résultat

- a. Cohérence de l'arbitrage
- b. Antidopage
- c. Fraude technologique.

Nous vous remercions d'adresser vos contributions à l'UCI avant le 30 avril 2026. Mes équipes et moi-même sommes à votre disposition pour en parler.

L'UCI proposera à la prochaine réunion du Conseil du Cyclisme Professionnel (4 mars) une méthodologie de travail permettant d'avancer ensemble pour dessiner le cyclisme du futur, en nous appuyant sur des experts de différents domaines.

L'UCI est prête à envisager des évolutions importantes dans un sport réputé conservateur si celles-ci permettent au cyclisme de poursuivre son développement et son internationalisation, tout en assurant une plus grande aux parties prenantes dans un contexte riche en défis.

Ouverts à toutes les propositions, nous vous invitons vivement à participer activement à cette consultation.

Ce n'est qu'ensemble que nous ferons évoluer le cyclisme dans une direction qui bénéficiera à tous ses acteurs sur le long terme. Il n'y a pas d'autre voie.

En vous remerciant par avance pour votre précieuse contribution, je vous prie de croire, Mesdames, Messieurs, à l'expression de mes sentiments les meilleurs.

David Lappartient
Président
Membre du CIO

*Cc : Comité Directeur de l'UCI
Conseil du Cyclisme Professionnel*